

École St-Esprit 2026-2027



Secrétariat

Rendez-vous pendant la journée

- ⇒ Vous devez avertir l'enseignant et le secrétariat
- ⇒ Vous présentez au secrétariat pour récupérer votre enfant

Changement pour le départ de fin de journée

- ⇒ Les appels et les courriels seront pris et considérés jusqu'à 14h



Info-parents

- ⇒ Journal de communication entre l'école et les parents
- ⇒ Des informations importantes
 - Journées pédagogiques
 - Date des événements et activités spéciales
 - Information du Centre de service s'y trouve à chaque mois
- ⇒ Vous allez le recevoir au début de chaque mois par courriel



Dates importantes

Pique-nique de la rentrée

- Jeudi 3 septembre remis au 9 septembre en cas de pluie

Photos scolaires

- Jeudi 10 septembre (horaire à venir)

AGA (Assemblée générale annuelle)

- Jeudi 10 septembre à 18h30

Rencontre de parents

- Jeudi 10 septembre
 - Maternelle et 1^{re} cycle : 17h15
 - 2^e et 3^e cycle : 19h30



Service de garde

*****IMPORTANT*****

Vérifier si votre enfant est inscrit au service de garde ou à la surveillance d'élèves.

Le paiement à l'avance est obligatoire pour bénéficier des services. L'état de compte envoyé le 20 août doit être payé au plus tard le 1^{re} septembre.





La Cantine pour tous Repas chauds

Début du service

Le traiteur *La Grande Table* débutera son service dans votre école le lundi 31 août.

Webinaires pour les parents

Nous organisons plusieurs webinaires pour présenter le programme et la plateforme de commande aux parents.
lcpt.ca/webinaire

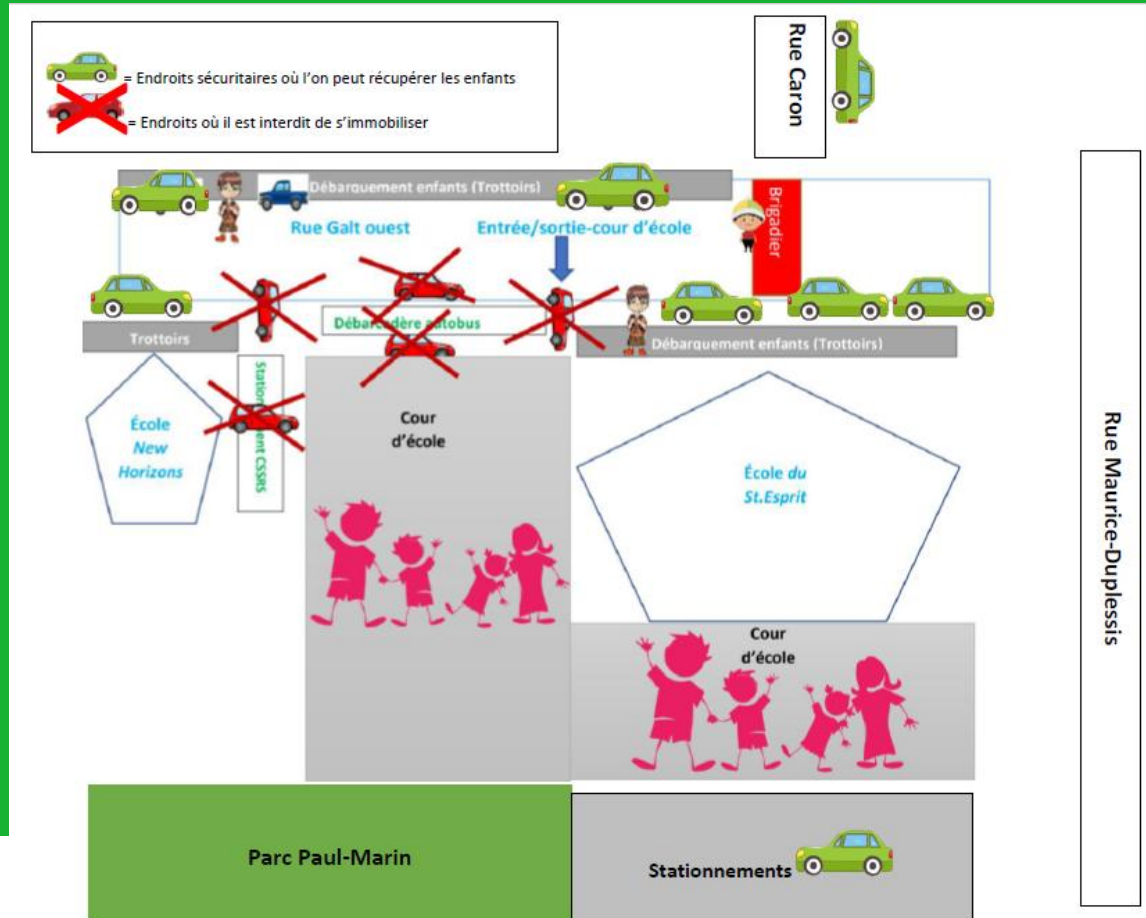
Stationnement

Par mesure de sécurité, aucune circulation n'est permise dans le stationnement réservé aux berlines scolaires et aux détenteurs de vignettes CSSRS dans le débarcadère d'autobus et/ou l'entrée où se trouve le conteneur à déchet.

Nous vous demandons donc de prévoir un autre endroit pour vous immobiliser lors de votre arrivée et/ou de votre départ de l'école (voir plan à la page suivante).



Stationnement - Plan





Conseil d'établissement

Conseil d'établissement

Un conseil d'établissement (CE) est institué dans chacune des écoles de la province. Le CE est au centre des décisions qui influencent la vie de l'école. Il participe à la vie scolaire en adoptant, par exemple, le projet éducatif, les sorties scolaires, le budget, les projets spéciaux, etc.

- ⇒ La présence de parents au CÉ est nécessaire (Loi sur l'instruction publique)
- ⇒ Votre implication permet d'influencer et de participer aux décisions importantes de la vie scolaire.
- ⇒ On apprend ce que c'est la vie à l'école!
- ⇒ 5 ou 6 rencontres par année, donc pas si énergivore!
- ⇒ Facture de gardiennage remboursée au besoin.





Fondation et OPP

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Pour tout savoir sur
la vie à l'école
Saint-Esprit !



ABONNEZ-VOUS
à notre page Facebook



VENDREDIS
EN FOLIE



ACTIVITÉS ET
NOUVEAUTÉS



SURPRISES ET
PETITES ATTENTIONS



CAMPAGNES DE
FINANCEMENT



IMPLICATION
PARENTALE



Ensemble, faisons rayonner
NOTRE ÉCOLE !



Saviez-
vous
que?

Nous sommes comme une boîte de crayons...

Chacun de nous est **UNIQUE**.

Chacun de nous apporte sa couleur,

et tous ensemble, nous formons un **TOUT**!

Une école à notre image

l'École du Saint-Esprit

